

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 25570 Numéro SIREN : 529 062 671 Nom ou dénomination : DUO Services
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2020 sous le numéro de dépôt 70510



20200705102019

DATE DEPOT : 15/09/2020

N° DE DEPOT : 70510

N° GESTION : 2010B25570

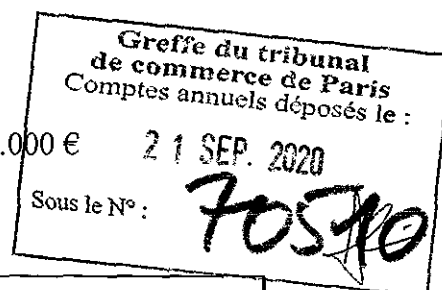
N° SIREN : 529062671

DENOMINATION : DUO Services

ADRESSE : 36 rue Brunel 75017 Paris

MILLESIME : 2019

DUO Services
Société par actions simplifiée au capital de 23.210.000 €
36, Rue Brunel – 75017 PARIS
RCS PARIS 529 062 671



**AFFECTATION du RESULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2019**

Je soussigné, Frédéric Koch, agissant en qualité de Président de la Société DUO Services, Société par actions simplifiée au capital de 23.210.000 €, ayant son siège social à PARIS (75017) 36, Rue Brunel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 529 062 671,

Atteste par la présente que l'Assemblée générale de DUO Services, aux termes d'une délibération ordinaire en date du 22 Juillet 2020, a pris la décision d'affectation du résultat suivante, relative aux Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019:

TROISIEME RESOLUTION:

« L'Assemblée générale, constatant que le Bénéfice distribuable s'établit comme suit :

- Report à nouveau créateur de l'exercice antérieur:	719.301,79 €
- Bénéfice de l'exercice :	<u>470.287,09 €</u>
Bénéfice distribuable de :	1.189.588,88 €

décide d'affecter ce Bénéfice distribuable comme suit :

- Dotation à la réserve légale pour	50.000,00 €
- Dotation au poste « Autres réserves » créateur de 3.000.000,00 €, pour ce qui le porterait à la somme de 3.500.000,00 €	500.000,00 €
- Le solde au Report à nouveau pour lequel deviendrait créateur de ladite somme.	639.588,88 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 27.704.149,37 €.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices 2016 et 2018 et que les dividendes versés se sont élevés à 417.780,00 € au titre de l'exercice 2017.

L'Assemblée générale donne acte de cette déclaration au Président. »

Fait à Paris,
Le 23 Juillet 2020
Pour servir et valoir ce que de Droit,

Frédéric KOCH
Président

DUO Services
Société par actions simplifiée au capital de € 23.210.000
36, Rue BRUNEL – 75017 PARIS
RCS PARIS 529 062 671

*Pour copie certifiée
conforme à l'original
le 08/08/2020*

FR. Koch.

Frédéric KOCH
Président

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Juillet 2020

Chers associés,

Le Président de notre société vous a convoqués à une Assemblée générale Ordinaire tenue par visio-conférence, conformément à la Loi et aux Statuts, afin notamment de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat y afférente.

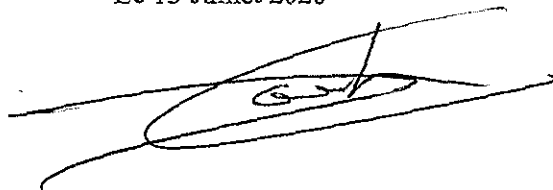
Nous vous rappelons que, conformément la Loi, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée générale ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Président ainsi que sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice.

Nous vous précisons que votre Président a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport du Président à l'Assemblée, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et consolidés et le Rapport du Président, votre Conseil estime que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Espérant de ce fait que vous voudrez bien adopter les résolutions soumises ce jour à vos suffrages,

Le 13 Juillet 2020



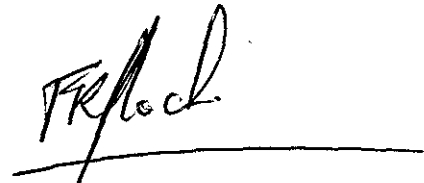
Antoine KOCH
Président du Conseil de Surveillance

SAS DUO SERVICES

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Annexes	5

Par copie en l'original
conforme à l'original



Frédéric KOCH
Président

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	6 107	5 653	454	909	- 455
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	43 655	20 047	23 608	28 459	- 4 851
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 452	1 182	270	405	- 135
Autres immobilisations corporelles	145 809	75 720	70 089	61 342	8 747
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	21 250 257		21 250 257	21 250 257	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	174 983		174 983	174 590	393
TOTAL (I)	21 622 263	102 602	21 519 661	21 515 961	3 700
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	646 393		646 393	499 470	146 923
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	5 422		5 422	228	5 194
. Personnel	5 000		5 000	5 000	
. Organismes sociaux	221		221		221
. Etat, impôts sur les bénéfices	672 411		672 411	899 927	- 227 516
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 326		21 326	23 202	- 1 876
. Autres	1 657 736		1 657 736	1 324 932	332 804
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	7 735 965	311 513	7 424 452	8 636 162	-1 211 710
Disponibilités	556 928		556 928	170 433	386 495
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	9 158		9 158	8 870	288
TOTAL (II)	11 310 561	311 513	10 999 048	11 568 225	- 569 177
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	32 932 824	414 115	32 518 709	33 084 186	- 565 477

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	23 210 000	23 210 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	293 000	243 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	3 000 000	2 700 000	300 000
Report à nouveau	719 302	313 811	405 491
Résultat de l'exercice	470 287	755 491	- 285 204
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	11 560	15 195	- 3 635
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	27 704 149	27 237 497	466 652
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	601 341		601 341
Provisions pour charges	48 433	39 442	8 991
TOTAL (III)	649 774	39 442	610 332
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	3 007 600	3 003 800	3 800
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	783 572	2 494 564	-1 710 992
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 973	124 009	- 2 036
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	53 522	21 507	32 015
. Organismes sociaux	74 776	41 593	33 183
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	100 665	91 930	8 735
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 511	10 673	7 838
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 166	19 171	- 15 005
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	4 164 786	5 807 247	-1 642 461
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	32 518 709	33 084 186	- 565 477

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 951 536		1 951 536	1 861 169	90 367 4,86
Chiffres d'affaires Nets	1 951 536		1 951 536	1 861 169	90 367 4,86
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			532 823	68 181	464 642 681,48
Autres produits			11	323	- 312 -96,59
Total des produits d'exploitation (I)			2 484 370	1 929 673	554 697 28,75
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			946 043	953 632	- 7 589 -0,80
Impôts, taxes et versements assimilés			55 474	64 198	- 8 724 -13,59
Salaires et traitements			994 832	590 490	404 342 68,48
Charges sociales			364 739	267 972	96 767 36,11
Dotations aux amortissements sur immobilisations			25 582	25 513	69 0,27
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges			649 774	39 442	610 332 N/S
Autres charges			9	61	- 52 -85,25
Total des charges d'exploitation (II)			3 036 452	1 941 309	1 095 143 56,41
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-552 082	-11 636	- 540 446 N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			1 150 256	747 208	403 048 53,94
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			41 730	42 399	- 669 -1,58
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			255	259	- 4 -1,54
Total des produits financiers (V)			1 192 241	789 866	402 375 50,94
Dotations financières aux amortissements et provisions			311 513		311 513 N/S
Intérêts et charges assimilées			51 469	25 200	26 269 104,24
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			362 982	25 200	337 782 N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			829 258	764 666	64 592 8,45
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			277 176	753 030	- 475 854 -63,19

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 458	3 658 100	-3 648 642	-99,74
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 614	3 742	3 872	103,47
Total des produits exceptionnels (VII)	17 072	3 661 842	-3 644 770	-99,53
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	922	105 713	- 104 791	-99,13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 053	3 660 562	-3 651 509	-99,75
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 979	5 547	- 1 568	-28,27
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 955	3 771 822	-3 757 867	-99,63
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 117	-109 980	113 097	102,83
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-189 994	-112 441	- 77 553	68,97
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 693 683	6 381 381	-2 687 698	-42,12
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	3 223 396	5 625 890	-2 402 494	-42,70
RESULTAT NET	470 287	755 491	- 285 204	-37,75
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SAS DUO SERVICES

36 RUE BRUNEL

75017 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(présentée en euros)

PERIODE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 32 518 709,14 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 470 287,09 €.

La société est société mère consolidante d'un groupe constitué des sociétés LVTEC, RETOTUB et ADRIA TEC.

Une convention d'intégration fiscale a été signée le 11 mars 2014 entre LVTEC, MAT TEC (absorbée à effet du 1er janvier 2018 par LV TEC) et RETOTUB désignant DUO SERVICES SAS comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés. L'absorption de MAT TEC a réduit le périmètre d'intégration fiscale à 3 sociétés. Cette convention a été reconduite tacitement à compter du 1er janvier 2019.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12 juin 2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Attribution gratuite d'actions :

La société, lors de son assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2019, a confirmé son accord pour la mise en œuvre d'un plan d'attribution gratuite d'actions à ses salariés et dirigeants, ainsi qu'à ceux de ses filiales. Le plan prévoit une durée d'acquisition répartie sur 3 périodes annuelles successives, assortie de conditions de présence effective et de l'atteinte d'une performance collective. La durée peut être exceptionnellement prorogée d'un an par un mécanisme de rattrapage dans l'hypothèse où la condition de performance ne serait pas atteinte au titre de l'une des périodes d'acquisition.

Le plafond d'actions pouvant être attribuées gratuitement, aux termes de cette assemblée générale, est de 1 700 actions. L'attribution porte sur des actions existantes préalablement rachetées par la société.

Une provision a été comptabilisée sur la base d'hypothèses de présence et de coûts estimés d'acquisition passés ou futurs des titres à racheter. Cette provision a été étalée sur 3 périodes et ramenée à la durée des services rendus par les attributaires à la clôture de l'exercice.

Aucune action n'a été attribuée au cours de l'exercice 2019. La livraison du premier tiers qui aurait dû faire l'objet d'acquisitions potentielles au 31 mai 2020 a été reportée jusqu'à la date limite du 30 septembre 2020 en raison des retards pris dans l'établissement des comptes liés à la crise sanitaire.

EVENEMENT POST CLOTURE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019. Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Le groupe a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant notamment les mesures suivantes :

- mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- recours à l'activité partielle pour une partie du personnel du groupe ;
- obtention de prêts garantis par l'État dans les filiales ;
- conclusion d'accords avec des bailleurs pour un report ou une réduction temporaire de loyers.

Eu égard à ces mesures et à la situation du groupe à la date de l'arrêté des comptes le 12 juin 2020, l'entreprise estime que la crise sanitaire et économique COVID 19, en dépit de ses impacts sur l'activité et ses performances, ne remettra pas en cause la poursuite de son exploitation.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 21 622 263

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 107			6 107
Immobilisations corporelles	185 351	37 942	32 378	190 915
Immobilisations financières	21 424 847	393		21 425 240
TOTAL	21 616 306	38 335	32 378	21 622 263

Amortissements et provisions d'actif = 102 602

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 199	455		5 653
Immobilisations corporelles	95 146	25 128	23 325	96 948
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	100 344	25 583	23 325	102 602

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess° brevets & logiciels	6 107	5 653	454	3 ans
Agent aménagt des locaux	43 655	20 047	23 608	9 ans
Matériel de stockage	1 452	1 182	270	7 ans
Mat riel de transport	105 072	41 253	63 819	de 3 à 6 ans
Matériel bureau et informatique	29 713	24 164	5 549	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	11 024	10 302	721	de 3 à 7 ans
TOTAL	197 023	102 602	94 421	

Etat des créances = 3 192 651

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	174 983		174 983
Actif circulant & charges d'avance	3 017 667	2 417 667	600 000
TOTAL	3 192 651	2 417 667	774 983

Provisions pour dépréciation = 311 513

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers		311 513			311 513
TOTAL		311 513			311 513

Produits à recevoir par postes du bilan = 167 889

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	136 216
Autres créances	6 348
Disponibilités	25 325
TOTAL	167 889

Charges constatées d'avance = 9 158

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan actif**Participations :**

La valeur d'acquisition ou d'apport est comparée à la valeur réelle par référence à différents critères, dont notamment la quote-part de situation nette de la société, la valeur réelle des actifs et des passifs figurant dans les comptes annuels de la filiale et ses perspectives sur la base d'un plan d'affaires prévisionnel des activités de chaque filiale et l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus. Une provision est constatée, le cas échéant.

Créances rattachées :

Les créances rattachées aux participations représentent les créances nées à l'occasion de prêts à moyen terme octroyés à des filiales. Compte-tenu de la situation d'ensemble et des circonstances de l'espèce, la probabilité de non recouvrement de ces prêts donne lieu à dépréciation dès lors qu'une perte apparaît probable.

Autres immobilisations financières :

Elles concernent les dépôts de garantie versés au titre des baux en cours.

Etat, autres créances :

Les autres créances présentent des créances sur l'état se totalisant à 672 411 €. Ces créances correspondent à hauteur de 513 123 € aux CICE groupe 2017 et 2018. Le chiffre d'affaires cumulé du groupe étant supérieur à 50 M€, la société a perdu le statut de PME au sens communautaire, ces créances seront, soit imputées sur l'impôt groupe, soit remboursées à l'échéance de 5 ans. En outre, la société dispose d'une créance de report en arrière des déficits de 121 487 € qui, à défaut d'imputation sur l'IS, sera remboursée à l'issue de la clôture 2020, au plus tard.

Autres créances :

Les créances à l'égard des filiales s'élèvent à 1 651 388 € dans le cadre de la convention de trésorerie groupe et d'intégration fiscale.

Valeurs mobilières et attribution gratuite d'actions :

Dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions, la société a racheté 560 titres au prix unitaire de 1 269 € en vue de l'acquisition par les attributaires potentiels du premier tiers. Le montant des titres rachetés à la clôture de l'exercice s'est élevé à 710 640 €. Le prix d'acquisition a été affecté au compte "actions rachetées affectées au plan".

La provision comptabilisée au passif du bilan, comme précisé dans la note sur les éléments significatifs de l'exercice, s'élève à 399 127 €.

Les titres rachetés ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 311 513 € destinée à compléter la provision constituée au passif pour les attributions gratuites d'actions afin de tenir compte de la sortie de ressource post clôture (voir paragraphe dans les notes du passif).

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 23 210 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	23210	1000,00	23 210 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<i>Titres en fin d'exercice</i>	<i>23210</i>	<i>1000,00</i>	<i>23 210 000</i>

Etat des dettes = 4 164 786

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 007 600	157 600	2 400 000	450 000
Dettes financières diverses	783 572	83 572	700 000	
Fournisseurs	121 973	121 973		
Dettes fiscales & sociales	247 474	247 474		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 166	4 166		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 164 786	614 786	3 100 000	450 000

Charges à payer par postes du bilan = 125 156

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	7 600
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	32 396
Dettes fiscales & sociales	81 344
Autres dettes	3 816
TOTAL	125 156

Informations complémentaires sur le bilan passif

Provisions réglementées :

Les provisions réglementées sont constituées en application des dispositions fiscales particulières relatives aux amortissements dérogatoires qui sont constatés par différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation comptable.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite en compte de résultat dans les charges et les produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges :

Conformément aux dispositions en vigueur, les provisions pour risques et charges sont constituées de manière à prendre en compte les obligations de l'entreprise à l'égard des tiers, dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressource au bénéfice de ces tiers, sans contrepartie au moins équivalente, et dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

La provision pour indemnités de fin de carrière résulte d'un calcul actualisé sur la base de la convention collective applicable. Il prend en compte les salaires bruts individuels, y compris les charges sociales, l'ancienneté acquise, et la probabilité de présence des salariés jusqu'à l'âge théorique de la retraite.

Provision pour attribution gratuite d'actions :

Cette provision couvre le coût estimé des actions gratuites ramené aux services rendus par les attributaires à la clôture. Elle a été calculée à partir de l'estimation de la valeur d'acquisition des titres sur l'ensemble des périodes d'acquisition. Elle intègre le coût annuel prévisionnel refacturé aux filiales à hauteur de 113 513 €, ainsi que le coût, calculé dans les mêmes conditions, de la contribution sociale à la charge de la société. Le montant global, contribution sociale incluse, s'élève ainsi à 601 341 €. Les titres inscrits à l'actif font l'objet d'une provision de 311 513 € pour couvrir la totalité du prix de rachat 2019 (voir note de l'actif).

Autres dettes financières :

Les dettes financières des filiales sont constituées à hauteur de 700 000 € d'avance bloquée dans le cadre notamment de la convention de trésorerie groupe et à hauteur de 83 559 € de solde de mouvements résultant de la convention d'intégration fiscale.

Variation des capitaux propres :

Capitaux propres à l'ouverture :	27 237 497 €
Résultat 2019 :	470 287 €
Variation des dérogatoires :	- 3 635 €
Capitaux propres à la clôture :	27 704 149 €

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 951 536

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	1 951 536	100,00 %
TOTAL	1 951 536	100.00 %

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	470 287
Impôts sur les bénéfices	-189 994
Résultat comptable avant impôts	280 293
Variation des prov. Réglementées	-3 635
Résultat hors impôts et dérogatoire	276 658

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées	11 560	3 237
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements	-161 946	-45 345
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	-150 386	-42 108

Autres informations relatives au compte de résultat

Impôt sur les bénéfices : régime d'intégration fiscale

La société est tête de groupe d'intégration fiscale. Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe ont été définies dans la convention d'intégration fiscale. Les filiales supportent l'impôt qui serait le leur en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts liées aux déficits des filiales leur sont réallouées.

L'impôt comptabilisé correspond à la charge ou au produit d'impôt constaté par les filiales intégrées en application de la convention d'intégration fiscale.

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôts ont été calculés au taux de 28%. Ils correspondent à ceux du résultat individuel de la société mère.

Les postes de charges et de produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Le résultat exceptionnel enregistre des cessions d'immobilisations et les mouvements sur amortissements dérogatoires. Il n'est pas significatif cette année.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	21 396
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	21 396

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	5	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	5	0

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

La société est société mère consolidante du groupe.

Annexes (suite)**Autres informations complémentaires****INTEGRATION FISCALE**

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, le résultat fiscal d'ensemble restant à reporter à la clôture de l'exercice 2019 est de 177 512 €

ENGAGEMENT RECIPROQUE DANS LE CADRE DU PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Une convention conclue avec les attributaires d'actions gratuites prévoit une promesse réciproque de vente et d'achat selon des modalités de fixation du prix identiques à celles des attributions d'actions. La promesse de vente engage les bénéficiaires dès la perte de qualité de salarié ou de mandataire social et à compter du 1er juin 2024 sans aucun motif particulier. La promesse d'achat engage l'entreprise, de manière subsidiaire, à compter du 1er juin 2024.

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 167 889

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients-factures à établir	136 216
TOTAL	136 216

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produit à recevoir	6 348
TOTAL	6 348

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus/ VMP & autres	25 325
TOTAL	25 325

Charges constatées d'avance = 9 158

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 158
TOTAL	9 158

Charges à payer = 125 156

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunts	7 600
TOTAL	7 600

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. factures non parvenues	32 396
TOTAL	32 396

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel prov. pour cp	20 953
Notes de frais à payer	2 320
Person. primes à payer	30 250
Charges sociales/cp	10 098
Charges à payer sur primes	14 358
Etat charges à payer	3 366
TOTAL	81 344

Autres dettes	Montant
Formation	3 816
TOTAL	3 816

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	23 210 000	23 210 000	23 210 000	23 210 000	23 210 000
b) Nombre d'actions émises	23 210	23 210	23 210	23 210	23 210
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 951 536	1 861 169	1 781 080	1 801 348	1 793 248
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 224 086	651 010	923 838	975 987	972 330
c) Impôt sur les bénéfices	-189 994	-112 441	163 111	-2 813	-19 760
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 414 080	763 451	760 727	978 800	992 090
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	470 287	755 491	729 931	949 577	943 924
f) Montants des bénéfices distribués			417 780		
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	61	33	33	42	43
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	20	33	31	41	41
c) Dividende versé à chaque action			18		
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	5	5	5	5	5
b) Montant de la masse salariale	994 832	590 490	475 910	475 379	531 910
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	364 739	267 972	224 785	218 000	237 101

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS RETOTUB	510 000	5 513 321	100	4 078 000	4 078 000	500 000		18 829 852	210 056	200 000
SAS LV TEC	7 400 000	270 516	100	11 833 257	11 833 257	1 024 743		32 188 675	1 048 251	800 000
SAS ADRIA Tec	1 000 000	7 905 226	99	5 322 000	5 322 000			10 134 921	1 504 820	149 250
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

ADD EQUATION

15, rue Mansart

75009 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT

80, rue Blanche

75009 PARIS

DUO SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de € 23 210 000

36, rue Brunel - 75017 PARIS

-:-:-:-:-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

-:-:-:-:-

ADD EQUATION
15, rue Mansart
75009 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT
80, rue Blanche
75009 PARIS

DUO SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de € 23 210 000

-:-:-:-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

-:-:-:-

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS DUO SERVICES**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes dans le contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des Articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les conséquences comptables du plan d'attribution d'actions gratuites et de l'achat des actions **DUO** nécessaires pour la mise en œuvre du plan et, plus généralement, sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Les informations du rapport de gestion relatives aux délais de paiement mentionnées à l'Article D 441-4 du Code de commerce n'appellent pas d'observation de notre part.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 19 juillet 2020

Les Commissaires aux Comptes

ADD EQUATION

SOCIÉTÉ LIONEL GUIBERT

Représentée par Jean-Patrick FORTLACROIX

Représentée par Lionel GUIBERT

SAS DUO SERVICES

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
(Résumé des comptes annuels)EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

-:-:-:-

Les capitaux propres hors amortissements dérogatoires à la clôture de l'exercice précédent, avant affectation du résultat, s'élevaient à € 26 466 810,75

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit € 755 491,04, a été affecté conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 18 juin 2019 comme suit :

- Réserve légale	€	50 000,00	
- Autres réserves		300 000,00	
- Report à nouveau		<u>405 491,04</u>	
Total	€	<u>755 491,04</u>	<u>755 491,04</u>

conduisant à des capitaux propres, avant résultat de l'exercice au 31 décembre 2019, de € 27 222 301,79

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 470 287,09, conduisant à des capitaux propres, hors amortissements dérogatoires, de € 27 692 588,88



SAS DUO SERVICES

-:-:-:-

**ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

-:-:-:-

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

**RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES
COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ADD EQUATION

15, rue Mansart

75009 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT

80, rue Blanche

75009 PARIS

DUO SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de € 23 210 000

36, rue Brunel – 75017 PARIS

-:-:-:-

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

-:-:-:-

ADD EQUATION

**15, rue Mansart
75009 PARIS**

SOCIETE LIONEL GUIBERT

**80, rue Blanche
75009 PARIS**

DUO SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de € 23 210 000

-:-:-:-:-

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

-:-:-:-:-

Aux associés,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale, en application des dispositions de l'Article L 227-10 du Code de commerce.

2 - CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

En application des dispositions statutaires, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Convention de prestation de services avec la Société LV TEC

Votre Société a conclu avec la Société LV TEC une convention d'assistance et de conseil en management couvrant les domaines suivants :

- Politique générale,
- assistance en matière industrielle et technique,
- assistance en matière commerciale,
- assistance en matière financière,
- assistance en matière juridique,
- assistance en matière immobilière et assurance.

Un avenant à cette convention à échéance au 31 décembre 2015 a été signé en date du 2 janvier 2015 pour une durée d'un an et est renouvelable par tacite reconduction.

Cet avenant étend, en outre, la mission de la Société **DUO SERVICES** à la direction managériale de la Société LV TEC.

Au titre de l'exercice 2019 et conformément au nouvel avenant, votre Société a facturé à LV TEC les montants suivants :

- Assistance et conseil : € 700 000 HT,
- direction managériale : € 240 000 HT.

Votre Société est l'associée unique de la Société LV TEC. Elle est représentée par Monsieur F. **KOCH** et Monsieur T. **PEYROT**.

2.2 Convention de prestation de services avec la Société ADRIA TEC

Votre Société a conclu avec la Société **ADRIA TEC** une convention d'assistance et de conseil en management couvrant les domaines suivants :

- Politique générale,
- assistance en matière industrielle et technique,
- assistance en matière commerciale,
- assistance en matière financière,
- assistance en matière juridique,
- assistance en matière immobilière et assurance.

Un avenant à cette convention à échéance au 31 décembre 2015 et renouvelable par tacite reconduction a été signé en date du 17 décembre 2015 portant la facturation annuelle de ces prestations à compter de 2015 à € 224 000, montant identique par rapport à l'exercice précédent.

Votre Société détient 99,5 % des actions de cette Société de droit belge.

Elle est représentée par Monsieur F. **KOCH** et par la Société **FTLP**.

2.3 Convention de prestation de services avec la Société RETOTUB

Votre Société a conclu avec la Société **RETOTUB** une convention d'assistance et de conseil en management couvrant les domaines suivants :

- Politique générale,
- assistance en matière industrielle et technique,
- assistance en matière commerciale,
- assistance en matière financière,
- assistance en matière juridique,
- assistance en matière immobilière et assurance.

Un avenant à cette convention à échéance au 31 décembre 2016 a été signé en date du 2 janvier 2016 pour une durée d'un an et est renouvelable par tacite reconduction.

Cet avenant élargit les missions confiées à **DUO SERVICES** à la direction managériale de RETOTUB.

Au titre de cet avenant, votre Société a facturé à la Société RETOTUB un montant de € 480 000 HT (contre € 380 000 pour l'exercice précédent).

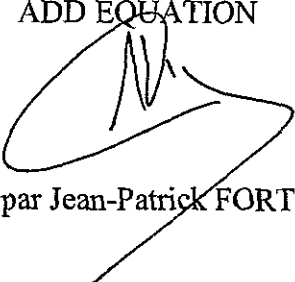
Votre Société est associée unique de la Société RETOTUB et Président de cette Société, représentée par Monsieur F. **KOCH** et par Monsieur L. **SAINT JEAN**.

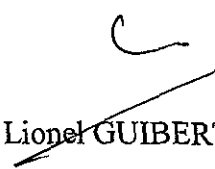
Fait à Paris, le 19 juillet 2020

Les Commissaires aux Comptes

ADD EQUATION

SOCIÉTÉ LIONEL GUIBERT


Représentée par Jean-Patrick FORTLACROIX


Représentée par Lionel GUIBERT